

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2019 -

### DÉCISION N° 19 - 06 - 058

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 2 juillet 2019 s'est réuni le jeudi 12 septembre 2019 à partir de 14 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

#### Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Georges DRU (Vice-président)
- Claude GIRAUD (Vice-président)

#### Excusé :

- Claude LIOGIER (membre du bureau)

#### **Décision 14 : Le transfert en pleine propriété du terrain d'assiette du futur centre d'incendie et de secours de Saint-Germain-Laval.**

Comme le conseil d'administration l'a décidé dans sa délibération du 1<sup>er</sup> décembre 1999, le SDIS de la Loire sollicite le transfert en pleine propriété des bâtiments existant lorsqu'il a engagé des travaux de rénovation ou de restructuration de casernes. Il sollicite également cette procédure concernant le terrain d'assiette lorsqu'un nouveau bâtiment est construit.

Il est prévu la réalisation d'un nouveau centre d'incendie et de secours sur la commune de Saint-Germain-Laval. Le 9 avril dernier, le conseil municipal de la commune de Saint-Germain-Laval a approuvé l'acquisition d'un terrain pour la construction de la future caserne de sapeurs-pompiers.

La procédure envisagée pour ce transfert en pleine propriété est la rédaction d'un acte en la forme administrative rédigé par les services du SDIS pour éviter les frais de notaire en accord avec la Ville de Saint-germain-Laval.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :**

Le bureau du conseil d'administration autorise le Président à signer l'ensemble des documents constituant l'acte de transfert de propriété concernant le centre d'incendie et de secours de Saint-Germain-Laval en la forme administrative.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Georges ZIEGLER